

● (1440)

LES BANQUES

ON DEMANDE UNE RÉDUCTION DES TAUX ÉLEVÉS D'INTÉRÊT
HYPOTHÉCAIRE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Ce dernier sait assurément que beaucoup de gens qui ont contracté des hypothèques lorsque les taux d'intérêt étaient très élevés, sont maintenant tenus pendant un an, deux ans, et parfois même plus d'acquitter des taux d'intérêt supérieurs à 19 p. 100. Étant donné que les banques ont annoncé dernièrement qu'elles connaissent une étonnante reprise au chapitre de leurs bénéficiaires, ne serait-il pas logique que le gouvernement les invite à envisager de réduire les taux d'intérêt extrêmement élevés qu'elles réclament à ces quelques Canadiens qui sont liés par contrat, afin de libérer ces derniers d'un engagement financier pénible?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, il est évident que tout emprunteur peut renégocier avec son créancier les conditions régissant son prêt. Bien entendu dans ce genre de contrat, l'emprunteur qui rembourse avant la date prévue, se voit imposé généralement une amende.

Lors d'entretiens avec l'Association des banquiers canadiens, je n'ai pas manqué de rappeler à ses porte-parole qu'il leur faudrait assumer leurs responsabilités à cet égard, faire entrer en ligne de compte la situation particulière de chaque emprunteur et essayer de prévoir de nouvelles modalités dans chaque cas. C'est de bon gré que je transmettrai à l'Association des banquiers canadiens, et au milieu bancaire en général, les nouvelles instances du député.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INTERVENIR POUR AIDER
LES PROPRIÉTAIRES DE MAISON

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre qui a déclaré que les propriétaires de maison pouvaient renégocier à la baisse les taux d'intérêt dont est assortie leur hypothèque. Or le ministre des Finances sait pertinemment que les amendes exigées dans ces cas-là sont, généralement parlant, prohibitives pour la majorité des citoyens qui ne disposent pour le moment des liquidités nécessaires à cette fin.

Le taux du chômage demeure très fort et bien des gens se retrouvent avec des taux hypothécaires beaucoup trop élevés pour leurs moyens, des taux de loin supérieurs à 19 p. 100. Il n'est certainement pas exagéré de demander au gouvernement, dont les instances ont été rejetées, d'intervenir encore une fois auprès des banques, puisque les bénéficiaires de ces dernières ont connu une recrudescence notable lors du premier trimestre de l'année, recrudescence que l'on prévoit d'ailleurs vouloir se maintenir, pour les obliger à s'occuper des personnes ayant contractées des hypothèques à des taux exorbitants indépendants de leur volonté et sur la flambée desquels le gouvernement n'a pas dit mot à l'époque.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai pris note des instances présentées par le député et j'en ferai effectivement part aux banquiers canadiens.

Questions orales

LES ARMES NUCLÉAIRES

LE PROJET AMÉRICAIN DE METTRE AU POINT UN SYSTÈME
D'ARMEMENT SPATIAL

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Madame le Président, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. Hier soir, pendant qu'il dînait avec le vice-président des États-Unis, le président Reagan a déclaré que son gouvernement allait mettre au point un système satellite de destruction des missiles balistiques fonctionnant aux rayons laser. Une telle initiative va à l'encontre du traité sur l'espace cosmique que nous avons conclu en 1967 et contre une décision unanime du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale qui s'y est carrément opposé. Le premier ministre pourrait-il, après avoir bien examiné cette déclaration du président Reagan, faire part au gouvernement des États-Unis des inquiétudes que nous inspire un projet de destabilisation aussi dangereux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'ai malheureusement rien entendu ni rien lu au sujet de cette déclaration. Sauf erreur, on est en train d'en discuter avec le ministre responsable au ministère des Affaires extérieures. Je devrais, moi aussi, en être saisi d'un moment à l'autre. Par conséquent, tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est que nous allons étudier cette déclaration dans ses moindres détails.

Le député a parlé des missiles anti-missiles. Cette question constituait une part fort importante des accords SALT 1, mais il s'agit d'un projet de très longue haleine, si je ne m'abuse, et je ne crois pas qu'il nuise aux négociations actuelles sur la limitation et la réduction des armements nucléaires. Je suis persuadé d'une chose au moins: ce projet ne compromettra pas les négociations qui ont cours actuellement. Mais le député n'en soulève pas moins un problème très sérieux. Je ne manquerai certes pas de m'informer à ce sujet.

* * *

LES PÊCHES

L'ATTRIBUTION DE CONTINGENTS AUX USINES DE
TRANSFORMATION DU POISSON

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Océans. L'attribution des contingents aux sociétés de transformation du poisson de la région de l'Atlantique porte maintenant sur une période de trois mois, qui arrive à échéance à la fin de mars, soit d'ici sept jours environ. Étant donné l'incertitude que cette initiative provoque chez les pêcheurs et les transformateurs qui n'arrivent pas à rouvrir les usines fermées, maintenant ainsi les travailleurs au chômage, quand le ministre attribuera-t-il les contingents pour une longue période, ce qui est nécessaire pour permettre à ces sociétés de devenir économiquement rentables?